

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022
DELIBERATION N° DE-2022-141

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (à partir de 18h57), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE (jusqu'à 22h30 et à partir de 23h00), M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. AGUERRE à Mme BISAUTA, Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ, Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBÉ, Mme DUPREUILH à Mme LIOUSSE, M. ETCHETO à Mme BROCARD (jusqu'à 18h57), M. ABADIE à Mme HERRERA LANDA (de 22h30 à 23h00)

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs.

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme suit :

	Nombre de postes
- CREATIONS DE POSTES :	17
- SUPPRESSIONS DE POSTES : ayant fait l'objet d'un rapport présenté au comité technique du 28 juin 2022, conformément aux articles L542-1 et suivants du code général de la fonction publique (postes recréés) :	35

Le détail des créations et des suppressions de postes est joint en annexe.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (avec mandat), M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA (avec mandat), M. BERGE, M. ESTEBAN



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

Annexe : Détail de la mise à jour du tableau des effectifs

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20220721-22_05061-DE
Date de dépôt en préfecture : 26/07/2022

Type évolution	Filière	Dans le grade de	Nb de poste(s)
Création	Administrative	Attaché ou attachée	1
Création	Administrative	<p>Attaché ou attachée</p> <p>Placé(e) sous l'autorité du directeur des finances et du contrôle de gestion, il/elle a la responsabilité de l'administration fonctionnelle du système d'information financier en tant que chef de projet applicatif. A ce titre, il/elle veille à l'interconnexion des outils connexes ou externes. Il/elle assure les missions de coordination des activités dans le cadre du contrôle des régies : sécurisation comptable, suivi des processus et reporting. Cet emploi à temps complet a vocation à être occupé par un fonctionnaire.</p> <p>Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie A sur le fondement de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique. Dans ce cas, cet agent contractuel sera recruté à durée déterminée pour une durée maximale de trois ans compte tenu de la spécificité des fonctions qui lui seront confiées.</p> <p>Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder six ans. A l'issue de cette période maximale de six ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.</p> <p>De formation supérieure dans les domaines juridique et/ou comptable, l'agent devra justifier d'une expérience en administration fonctionnelle d'un système d'information et plus particulièrement financier. Une bonne connaissance du fonctionnement des régies et des finances locales serait appréciée.</p> <p>La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement, soit celui d'attaché territorial, à laquelle s'ajouteront la prime annuelle "bons de vacances" que perçoit l'ensemble du personnel en fin d'année au titre de l'article L.714-11 du code général de la fonction publique et conformément à la délibération du conseil municipal du 13 mars 1997, ainsi que le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.</p>	1
Création	Administrative	Rédacteur Ppal 2 cl ou Rédactrice Ppale 2 cl	1
Création	Administrative	Adjoint administratif ou adjointe administrative	1
Création	Technique	Adjoint technique Ppal 1 cl ou adjointe technique Ppale 1cl	1
Création	Technique	Adjoint technique Ppal 2 cl ou adjointe technique Ppale 2 cl	2
Création	Technique	Adjoint technique ou Adjointe technique	4
Création	Culturelle	Adjoint du patrimoine ou Adjointe du patrimoine	2
Création	Police	Gardien brigadier de PM ou Gardienne brigadière de PM	2
Création	Sanitaire et sociale	Auxiliaire de Puer Ppal de 2 cl	1
Création	Sanitaire et sociale	Agent social ppal 2 cl	1

Annexe : Détail de la mise à jour du tableau des effectifsAccusé de réception en préfecture
064-216401026-20220721-22_05061-DE
Date de dépôt en préfecture : 26/07/2022

Type évolution	Filière	Dans le grade de	Nb de poste(s)
Suppression	Administrative	Directeur	1
Suppression	Administrative	Attaché principal	1
Suppression	Administrative	Rédacteur principal de 1ère classe	1
Suppression	Administrative	Rédacteur	2
Suppression	Administrative	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	3
Suppression	Administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	1
Suppression	Animation	Animateur principal de 2ème classe	1
Suppression	Animation	Animateur	1
Suppression	Culturelle	Conservateur en chef	1
Suppression	Culturelle	Conservateur du patrimoine	1
Suppression	Culturelle	Assistant de conservation principal de 2ème classe	2
Suppression	Culturelle	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1
Suppression	Culturelle	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1
Suppression	Police municipale	Directeur de police municipal	1
Suppression	Sportive	Educateur principal de 1ère classe	1
Suppression	Technique	Ingénieur en chef hors classe	1
Suppression	Technique	Ingénieur principal	1
Suppression	Technique	Technicien principal de 1ère classe	3
Suppression	Technique	Technicien principal de 2ème classe	1
Suppression	Technique	Agent de maitrise principal	1
Suppression	Technique	Agent de maitrise	1
Suppression	Technique	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	4
Suppression	Technique	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2
Suppression	Technique	Adjoint technique territorial TNC 80%	1
Suppression	Technique	Adjoint technique territorial TNC 70%	1